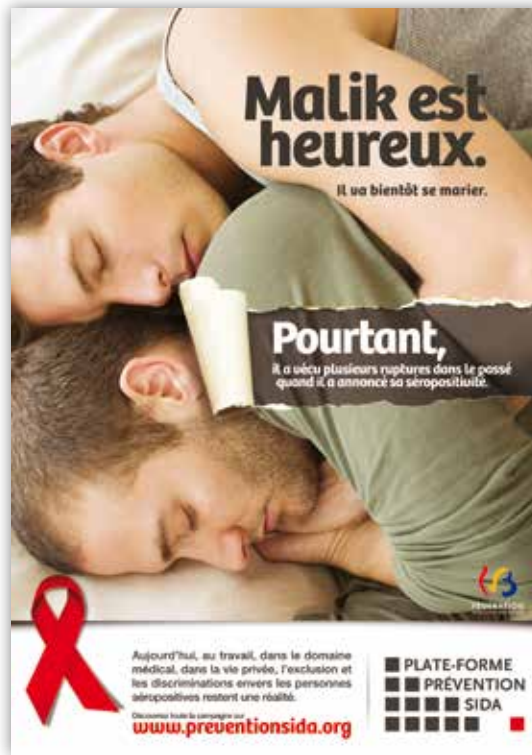


création d'un Registre du VIH. L'ensemble des données que ce Registre devra collecter seront déterminées dans les prochaines semaines, en collaboration avec tous les acteurs. La Ministre associera également les médecins généralistes, dont le rôle est essentiel dans la collecte des données. Le Registre VIH reprendrait notamment des informations sur les éléments suivants : le mode de contamination, si le dépistage a été tardif ou pas, le temps entre le diagnostic et le début du traitement, l'évolution de la charge virale des patients et les mesures prises afin d'éviter la contamination d'autres personnes, la qualité de vie des patients porteurs du virus, si des patients ont interrompu leur traitement et les raisons pour lesquelles ils l'ont interrompu, etc. Un protocole précis de recueil des données sera ensuite établi, en collaboration avec les centres de référence sida. Il sera soumis à la Commission de protection de la vie privée. La Ministre demandera également à l'ISP que les données du Registre soient complétées au moyen d'études ponctuelles que l'Institut devra mener en collaboration avec les acteurs de terrain



pour améliorer encore l'efficacité des mesures mises en œuvre.

Vécu des séropositifs

À l'occasion du 1^{er} décembre, les résultats d'une enquête sur les conditions de vie des personnes vivant avec le VIH en Belgique francophone ont été présentés. Objectif : disposer d'informations permettant

d'améliorer les stratégies de lutte contre le sida et les discriminations. Ce travail a été réalisé à l'initiative du GRECOS, Groupe de Réflexion et de Communication sur la Séropositivité. Il s'agit de la première enquête sur les conditions de vie des personnes séropositives menée en Belgique francophone. Elle aborde trois grands thèmes et vise à évaluer les conditions de vie des personnes séropositives du point de vue de leur santé et de leur rapport au milieu médical, de leur vie sociale et professionnelle et de leur vie affective et sexuelle, en essayant d'identifier les éventuelles difficultés et discriminations apparaissant dans leurs parcours.

Elle est le fruit d'une collaboration entre la Plate-forme prévention sida et l'Observatoire du sida et des sexualités auxquels s'est ajouté

le Centre d'études sociologiques des Facultés universitaires Saint-Louis pour le traitement quantitatif des données. Nous ne manquerons pas d'y revenir prochainement.

D'après des communiqués de la Plate-forme prévention sida et de la Ministre fédérale de la Santé

Bientôt un plan national de lutte contre le VIH/sida

Vladimir Martens, Observatoire du sida et des sexualités¹

Comme le montrent les données épidémiologiques collectées par l'Institut scientifique de santé publique (voir ci-dessus), l'épidémie de VIH/sida continue à progresser en Belgique. Les responsables politiques ont pris la mesure de l'enjeu.

En juin 2012, à l'initiative de **Laurette Onkelinx**, Ministre fédérale des Affaires sociales et de la Santé publique, la Conférence interministérielle (CIM) santé a pris l'engagement d'élaborer un plan

national sida pour l'année prochaine, c'est-à-dire en juin 2013. Ce plan couvrira la période 2013-2018.

Avant le démarrage de l'élaboration du

plan, divers experts ont été consultés et une note intitulée « Priorités des ministres de la santé publique à l'issue des consultations préliminaires » a été approuvée le 15 septembre par le groupe

¹ L'auteur remercie **Vincent Cordier**, représentant du groupe de travail « Maladies infectieuses » de la Conférence interministérielle, pour sa relecture attentive.

de travail « maladies infectieuses² » de la CIM. Dans cette note, trois « piliers » principaux ont été définis : la prévention, le dépistage et le suivi, la qualité de vie et la prise en charge de la personne séropositive. Pour chacun de ces piliers, des pistes sont déjà mentionnées afin de baliser la construction du plan. Cet engagement politique a rejoint par une étonnante et heureuse coïncidence une initiative des professionnels de la lutte contre le sida. En effet, le consortium BREAC³ (Belgian Research on AIDS and HIV Consortium) a organisé en septembre 2012 un symposium d'un jour et demi consacré à la prévention du VIH/sida. Ce colloque visait à faire le point sur les données et constats actuels et à formuler des recommandations pour améliorer le travail de prévention. Il s'est intéressé particulièrement aux deux groupes prioritaires que sont les personnes originaires d'Afrique subsaharienne d'une part et les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes d'autre part. Après une matinée de communications en plénière, une après-midi de sessions parallèles a permis d'approfondir six thématiques :

- l'analyse de l'épidémie ;
- les stratégies de dépistage ;
- le traitement comme prévention ;

- la prévention communautaire dans le public migrant ;
- la prévention communautaire parmi les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes ;
- le *counseling* préventif.

Le deuxième jour, les recommandations issues des différentes sessions ont été présentées et des experts réunis en table ronde ont été invités à les commenter. Si les deux démarches sont nées séparément, les acteurs politiques et les organisateurs du symposium ont rapidement perçu l'intérêt d'accorder leurs agendas. Ainsi, deux ministres, **Laurette Onkelinx** et **Jo Vandeurzen** (Ministre flamand du Bien-être, de la Famille et de la Santé) ont pris la parole au cours du symposium pour affirmer leur soutien à la lutte contre le sida et leur engagement dans le processus du plan. Ils ont également insisté sur leur souhait d'y impliquer les professionnels concernés mais aussi et surtout les personnes vivant avec le VIH. Les recommandations issues du symposium ont été intégrées à la nouvelle version de la note des ministres de la santé publique. Depuis le mois d'octobre, à peine le symposium terminé, trois réunions du comité directeur du Plan sida ont permis de définir la méthode de travail, les

acteurs à associer, les axes stratégiques et les objectifs. Ce comité directeur est présidé par le représentant du groupe de travail « Maladies infectieuses » de la CIM. Il est constitué des représentants du SPF Santé publique, de l'INAMI, de l'Institut scientifique de santé publique, des secteurs de la prévention, du dépistage et de la prise en charge (acteurs qui relèvent donc tant des compétences du niveau fédéral que de celles des entités fédérées), parmi lesquels des personnes séropositives. Des groupes de travail ont été constitués et tous les acteurs seront consultés pour définir les actions stratégiques du Plan. Le processus d'élaboration fera l'objet d'une évaluation en février 2013. Il sera soumis à l'avis des experts de l'ONUSIDA et enrichi d'un *benchmarking* avec d'autres pays européens. Les prochains mois promettent un travail intense et frénétique, l'enjeu étant colossal et l'agenda serré. Les parties prenantes, conscientes de l'importance d'une initiative qu'elles attendent depuis longtemps, se sont montrées plus qu'enthousiastes face à la volonté politique de mobiliser largement des expertises diversifiées pour mener à bien ce travail d'envergure. Rendez-vous en à la mi-2013 pour découvrir le contenu du plan.

² Ce groupe de travail devrait prochainement devenir le « Groupe de travail sida » de la CIM.
³ www.breach-hiv.be

Données

Inégalités de santé à la française

Anne Le Pennec

Globalement bon, l'état de santé des Français ? À première vue beaucoup d'indicateurs sont au vert. Mais le constat qu'en dressent les pouvoirs publics met aussi en lumière une palette d'inégalités qui laissent à penser que la promotion de la santé a encore de beaux jours devant elle...

Le rapport 2011 sur l'état de santé de la population en France est le cinquième du genre depuis l'adoption de la loi de santé

publique française en 2004. Ainsi les pouvoirs publics nationaux apprécient-ils année après année l'atteinte des quelque

100 objectifs qu'ils se sont fixés et ont déclinés dans des plans thématiques (cancer, Alzheimer, AVC, etc.).